

vel ipsos vernacula lingua esplanare conentur. Viros autem altioris eruditionis ac scientia vere præstantes, quales thomisticae scolæ alumnos optamus, vel maxime dedecus latinam linguam non callere, præsertim si de clericis agitur, Ecclesiæ mancipatis cui proprium est Latii sermone a sæculis uti et gloriari. Quod laicos autem attinet, quorum solidior in philosophicis institutis nobis etiam cordi est, eos a Thomisticae scholæ frequentia latini sermonis usus arcere non debet sed potius allicere, seris scientiæ inhiant possessuri et honoribus. Quam forsitan ab initio cursuum invenient difficultatem cito evincant, prout exemplum probat alumnorum, qui et diversis regionibus et linguis Urbem conveniunt innumeri, ut scientiis vacent, quæ semper latine explanantur. »

Nous avons donc l'autorité pontificale elle-même pour affirmer que l'usage habituel de la langue latine est à peu près indispensable pour enseigner ou étudier, d'une manière sérieuse, la philosophie. D'autre part nous pouvons constater que même en Europe, même en Belgique et à Louvain, après un cours d'études complet, les élèves ne sont pas devenus tellement familiers avec le latin qu'ils puissent s'en servir avec attrait, couramment et sans effort. La raison en est que, pour eux comme pour nous, la langue latine étant une langue morte, peut être apprise en théorie, et approfondie dans les auteurs classiques, bien que par défaut d'usage journalier, la pratique en reste difficile et fastidieuse.

Cependant, comme Léon XIII en fait lui-même l'observation pour les étudiants des Universités Romaines, il suffit d'un peu d'efforts et de constance pour acquérir une facilité très grande dans le maniement d'une langue dont l'étude avait surtout pour but de façonner l'esprit et d'en développer les aptitudes diverses.

Enfin, nous pouvons affirmer, la preuve en est certaine,